

CHARTRE DE FORMATION

Cette chartre décline les valeurs du GREA dans le domaine de la formation : interdisciplinarité, partage des pratiques, outils d'innovation, lieu de définition des usages, place dans la société, interface avec les besoins, diffusion de nouveaux concepts, facteur de mobilisation et de développement personnel.

Le GREA offre des formations de base et continues à toute personne concernée et intéressée par les thématiques du champ des addictions.

La formation est transversale à tous les secteurs du GREA et s'articule avec les autres prestations. Chaque secteur adapte son dispositif de formation aux besoins, aux caractéristiques, et au contexte des personnes et institutions concernées.

Selon ces principes, le GREA s'engage à :

- communiquer les objectifs généraux et andragogiques , le programme et les modalités de chaque formation ;
- proposer un cadre de formation (lieu, durée, rythme, horaires, accueil des participants, etc.) facile d'accès, convivial et adapté aux caractéristiques des participants ;
- proposer des approches andragogiques participatives, favorisant la co-construction du savoir et son transfert dans sa pratique professionnelle et/ou sa vie quotidienne ;
- prendre en compte ainsi que valoriser les acquis (connaissances, compétences et parcours) et les expériences des participants, favoriser leur processus d'apprentissage selon leurs spécificités et leurs besoins ;
- évaluer régulièrement la satisfaction et les apports de la formation afin d'adapter ses dispositifs au plus près des réalités ;
- évaluer annuellement l'ensemble de ses formations, leur cohérence et leur pertinence par rapport aux besoins des publics concernés ;
- tenir informé le réseau, les organismes de financement et le public en général de manière précise sur ses activités et leurs modalités.

Au-delà de la transmission des connaissances, les formateur-trice-s du GREA s'appuient sur leur expertise ainsi que sur le partage et la capitalisation de leurs expériences de terrain. Ils-elles peuvent bénéficier d'un soutien conceptuel et méthodologique à travers la formation continue.

Les formations continues se décomposent en 4 niveaux :

1. L'initiation

Pour tous les professionnels occasionnellement en contact avec des personnes présentant des problématiques addictives.

2. Les classiques

Pour les professionnels travaillant régulièrement avec des personnes présentant des problématiques addictives et souhaitant acquérir davantage de connaissances de base dans le domaine des addictions.

3. Le perfectionnement

Pour les professionnels expérimentés dans le domaine des addictions et les cadres qui souhaitent développer encore davantage leurs compétences et travailler, notamment, sur des thèmes d'actualité.

4. Les transversaux

Cours permettant de développer des compétences de gestion et de communication en lien avec différents terrains professionnels.

Ces formations visent encore l'approfondissement des connaissances, le renforcement des compétences et des qualifications par un processus de développement personnel, communautaire ou institutionnel. Elles fournissent également des outils qui facilitent la compréhension de l'environnement, l'élargissement des perspectives et le renforcement du pouvoir d'agir.

Adopté le 29.09.2019